



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la citoyenneté

Arrêté du **24 JUIL. 2023**

**Tableau complémentaire des électeurs sénatoriaux des communes de Chailland, Nuillé sur Vicoin et de Saint Léger en Charnie pour l'élection des sénateurs du département de la Mayenne le dimanche 24 septembre 2023**

**La préfète  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2023 fixant le tableau des électeurs sénatoriaux pour l'élection des sénateurs du département de la Mayenne le dimanche 24 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2023 modifiant l'annexe 4 du tableau des électeurs sénatoriaux en ce qui concerne les communes de Chemazé et de Lassay les Châteaux pour l'élection des sénateurs de la Mayenne du 24 septembre 2023

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2023 portant convocation du conseil municipal de la commune de Nuillé sur Vicoin pour l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 ;

Vu, en date du 19 juillet 2023, le procès-verbal de la nouvelle élection des délégués du conseil municipal de Nuillé sur Vicoin et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2023 portant convocation du conseil municipal de la commune de Chailland pour l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 ;

Vu, en date du 18 juillet 2023, le procès-verbal de la nouvelle élection des délégués du conseil municipal de Chailland et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2023 portant convocation du conseil municipal de la commune de Saint Léger en Charnie pour l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 ;

Vu, en date du 20 juillet 2023, le procès-verbal de la nouvelle élection des délégués du conseil municipal de Saint Léger en Charnie et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'annexe 4 du tableau des électeurs sénatoriaux pour ce qui concerne les communes de Chailland, Nuillé sur Vicoin et St Léger en Charnie pour prendre en compte les procès-verbaux visés ci-dessus ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

## **A R R Ê T E :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'annexe 4 du tableau des électeurs sénatoriaux pour l'élection des sénateurs du département de la Mayenne le dimanche 24 septembre 2023 attachée à l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2023 est modifiée pour les communes de Chailland, Nuillé sur Vicoin et Saint Léger en Charnie.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté entrera en vigueur au jour de sa publication.

Il sera communiqué aux maires de Chailland, Nuillé sur Vicoïn et de Saint Léger en Charnie et mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Mayenne : <https://www.mayenne.gouv.fr/>.

**ARTICLE 3** : Le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à tous les maires des communes du département pour affichage.



Marie-Aimée GASPARI

TABLEAU COMPLEMENTAIRE CHAILLAND / NUILLE SUR VICOIN / SAINT LEGER EN CHARNIÉ				
COMMUNE	FONCTION	CIVILITE	NOM	PRENOM
CHAILLAND	DELEGUE 1	Monsieur	DARRAS	Bruno
CHAILLAND	DELEGUE 2	Madame	DENOUE	Valérie
CHAILLAND	DELEGUE 3	Monsieur	GARNIER	Nicolas
CHAILLAND	SUPPLEANT 1	Madame	LEPINE	Virginie
CHAILLAND	SUPPLEANT 2	Monsieur	BOITTIN	Lionel
CHAILLAND	SUPPLEANT 3	Madame	BODIN	Eugénie
NUILLE-SUR-VICOIN	DELEGUE 1	Madame	RIBAULT	Sylvie
NUILLE-SUR-VICOIN	DELEGUE 2	Monsieur	MARQUET	Mickaël
NUILLE-SUR-VICOIN	DELEGUE 3	Madame	THIBAULT	Caroline
NUILLE-SUR-VICOIN	SUPPLEANT 1	Monsieur	LORIEUL	Mathias
NUILLE-SUR-VICOIN	SUPPLEANT 2	Madame	SOREL	Sabrina
NUILLE-SUR-VICOIN	SUPPLEANT 3	Monsieur	HUMEAU	Sébastien
SAINT-LEGER EN CHARNIÉ	DELEGUE 1	Madame	GESBERT	Christine
SAINT-LEGER EN CHARNIÉ	SUPPLEANT 1	Madame	ROINE	Béatrice
SAINT-LEGER EN CHARNIÉ	SUPPLEANT 2	Madame	WERNERT	Elisabeth
SAINT-LEGER EN CHARNIÉ	SUPPLEANT 3	Madame	HUCHEDE	Mélanie

